Signature d'un partenariat stratégique entre Expertise France et ONUSIDA pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH au Benin

Genève, 28 février 2024

Dans un engagement commun pour combattre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, Expertise France et ONUSIDA ont officiellement signé un accord de partenariat d'un montant de 1 921 520 € à la représentation permanente de la France auprès des Nations unies à Genève. La cérémonie de signature a rassemblé Mme l'Ambassadrice Anne-Claire Amprou en charge des questions de santé mondiale, M. l'Ambassadeur Jérôme Bonnafont, représentant permanent de la France auprès des Nations unies à Genève et autres organisations internationales en Suisse, Mme Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA et secrétaire générale adjointe des Nations unies, ainsi que M. Jérémie Pellet, directeur général d'Expertise France.

Ce partenariat, qui vise à appuyer la réponse communautaire à la stigmatisation et à la discrimination et la réforme législative dans six pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, est financé par Expertise France via L'Initiative, une facilité française complémentaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le projet aspirant à favoriser l'accès à des services VIH inclusifs et respectueux des droits de l'Homme pour les populations clés, les jeunes femmes, les adolescentes et les filles sera mis en œuvre au Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, Sénégal et Togo.

« Cet accord vise la réduction des inégalités en matière d'accès aux soins et aux traitements pour les populations les plus vulnérables au VIH en Afrique de l'Ouest et du Centre. La France s'engage ainsi pour la santé mondiale aux côtés d'ONUSIDA dans une approche d'équité, de solidarité et de progrès humain », a déclaré Jérôme Bonnafont, représentant permanent de la France auprès des Nations unies à Genève. Comme le souligne Anne-Claire Amprou, ambassadrice pour la santé mondiale, *« par ce partenariat, la France est*

heureuse de pouvoir réaffirmer son engagement pour le renforcement des systèmes de santé, ainsi que sa volonté de lutter contre la stigmatisation, la discrimination et les inégalités de genre dans l'accès aux soins des populations les plus vulnérables, notamment par le soutien des dispositifs communautaires ».

Dans l'ensemble de ces pays, les populations clés sont touchées de manière disproportionnée par le VIH. À titre d'exemple en 2022, au Bénin et au Cameroun la prévalence du VIH était respectivement de 7,2 % et 24,3 % chez les travailleurs et travailleuses du sexe, de 8,3 % et 20,6 % chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, de 21,9 % chez les personnes transgenres et de 1,2 % et 4 % chez les détenus et détenues alors que le taux de prévalence est de 0,8 % et 2,6 % parmi la population générale.

La France et l'ONUSIDA ont ainsi l'ambition d'améliorer les réponses juridiques et sociales face au VIH, en ciblant notamment la réduction des inégalités de genre et des violences basées sur le genre dans l'accès à la prévention, au dépistage et au traitement du VIH pour les populations clés dans les services de santé publics et communautaires au **Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo** et en promouvant un cadre juridique plus favorable et respectueux des droits de l'Homme, ainsi qu'à faciliter un meilleur accès aux services juridiques au **Bénin, au Cameroun et en République centrafricaine.**

« Nous sommes ravis d'unir nos forces avec Expertise France car comme vous le savez la stigmatisation et la discrimination entravent la prévention, le dépistage, le traitement et les soins du VIH, et freinent les progrès vers l'élimination du SIDA d'ici 2030 », a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA et secrétaire générale adjointe des Nations unies. *« Ce n'est qu'en protégeant les droits de chacun et chacune que nous pouvons protéger la santé de tous et toutes. »*

Cette contribution française à ONUSIDA vient en complément des efforts déployés dans le cadre du 7e cycle de financement du Fonds mondial, soulignant l'importance d'une action coordonnée pour éliminer les obstacles, liés aux droits de l'Homme, qui entravent l'accès aux services de santé. *« Ce partenariat avec ONUSIDA incarne notre engagement à soutenir les communautés les plus vulnérables et à promouvoir des sociétés plus justes et inclusives »*, a ajouté Jérémie Pellet, directeur général d'Expertise France.

Piloté par le bureau régional Afrique de l'Ouest et du centre de l'ONUSIDA, basé à Dakar, le projet sera mis en œuvre avec l'appui de l'Institut de la Société Civile pour le VIH et la santé en AOC, d'Alliance Côte d'Ivoire et de Coalition